



Filozofická
fakulta
Faculty
of Arts



CHARLES
UNIVERSITY

**L'Université Charles de Prague
et la Faculté des Lettres de l'Université de Bohême du Sud (České Budějovice)
organisent le prochain colloque de la SIHFLES
les 28 et 29 mai 2026 à Prague**

**Nationalismes et enseignement des langues :
le cas du français langue étrangère en Europe et dans le monde (1780 – 1950)**

APPEL À COMMUNICATIONS

L'enseignement des langues en contexte formel (Babault, Grabowska et Mompean, 2022), scolaire ou non, tend à s'appuyer sur des discours produits sur la langue. Ces discours, écrits ou oraux, construits en amont de la classe ou élaborés dans l'interaction portent des hypothèses sur la langue, mais également sur les modalités d'accès aux connaissances pour les apprenants (Chiss, 2006). À ce titre, les savoirs de référence, revendiqués ou subis, peuvent provenir de la linguistique comme des sciences de l'éducation (Laurens, 2020). S'il est possible de repérer le substrat d'hypothèses sur la langue et sur son apprentissage au sein de ces discours, il est en revanche plus difficile de saisir la circulation de ces hypothèses, de leur élaboration théorique à la classe. Cette circulation relève d'idéologies linguistiques (Chiss, 2016) et de systèmes de croyances qui constituent le miroir d'une époque et d'ambitions géopolitiques pour les langues dans un espace donné. Ainsi, l'élaboration des grammaires ou des manuels de français langue étrangère (FLE) en dehors de la France n'est pas forcément une adaptation d'un discours de référence mais peut être une création originale, car inséparable du cadre épistémologique local. Des traditions grammaticales se mettent en place portées par un certain nombre de spécificités théoriques et notionnelles propres à un espace politique et culturel donné.

Les manuels et grammaires se trouvent alors au cœur de configurations didactiques (Besse, 2000) marquées par l'émergence des États-Nations (Rosanvallon, 1990). On pourrait ainsi considérer que la mise en place d'institutions nationales centralisées, s'incarnant dans la généralisation de systèmes scolaires nationaux, a une influence sur le matériel élaboré pour l'enseignement-apprentissage des langues nationales, étrangères et en l'occurrence du FLE. C'est ce lien que l'appel désigne sous le terme de *nationalisation des discours produits sur et pour la langue*. Or ce phénomène ne peut être compris qu'à une échelle globale. Depuis la France des influences peuvent provenir de la sphère académique par la diffusion de travaux de grammairiens universitaires (L. Clédat, É. Bourciez, A. Sechehayé, A. Meillet, F. Brunot), ou d'organismes plus institutionnels tels que l'Alliance française avec ses cours d'été mis sur pied dès 1894. Mais les modèles grammaticaux ainsi diffusés s'hybrident en entrant au contact d'autres paysages épistémologiques et politiques. À titre d'exemple, dans le cas des pays tchèques, *les Travaux du Cercle linguistique de Prague* ont pu avoir une incidence sur la pratique de l'exemplification dans les manuels scolaires élaborés selon les préceptes pragois, ou sur l'importance accordée aux analyses contrastives dans l'enseignement des langues étrangères (Thèses, 1929). Ainsi, en Bohême à la fin du XIXe siècle, le modèle « germanique » s'affaiblit, tandis que d'autres modèles comme celui de

la France apparaissent et commencent à jouer un rôle plus important (Reznikow, 2002). La fondation des Alliances françaises et l'ouverture de l'Institut français de Prague en 1919 favorise ainsi la diversité des modèles de références, grâce aux ressources humaines et documentaires. Une telle analyse pourrait, de la même manière, être envisagée pour d'autres territoires, tels que la Galicie, la Prusse orientale, etc.

Le colloque s'intéressera, d'une part, à l'analyse du rôle et de la nature des acteurs impliqués dans ces processus, écoles, académies, sociétés savantes, associations professionnelles ou ministères de l'éducation, au travers de revues, de bulletins ou de journaux divers. D'autre part, il analysera le matériel didactique dans ces dimensions de description grammaticale (au niveau métalinguistique, notamment), mais également les supports (textes et images). Les participants au colloque pourront donc être amenés à traiter des sujets s'articulant autour des thématiques suivantes :

Axe 1 : Nationalismes et discours grammaticaux

Quelques exemples, liste non exhaustive de sujets

Le discours grammatical scolaire

La nationalisation des discours grammaticaux : formes et orientations

Énoncé, phrase, proposition. Quelles approches et quelle terminologie à travers les traditions nationales ?

De la phrase au texte : la prise en compte des phénomènes transphrastiques dans les différents contextes nationaux (connecteurs, temps verbaux, détermination)

Axe 2 : Nationalismes et circulation linguistique

Quelques exemples, liste non exhaustive de sujets

Les vecteurs de l'innovation grammaticales : revues, bulletins, journaux, manuels, etc.

Les Cours d'été de l'Alliance française et les publics de professeurs

Le Cercle linguistique de Prague et son influence sur l'enseignement des langues

Les analyses contrastives dans l'enseignement des langues étrangères dans les pays tchèques

Axe 3 : Nationalismes didactiques et enjeux politiques

Quelques exemples, liste non exhaustive de sujets

Modèle germanique et modèle français dans l'enseignement des langues à la fin du XIX^e siècle

Ouverture des Instituts français et des Alliances françaises en Europe centrale

La grammaire du français dans les écoles de l'Alliance israélite universelle dans les pays des Balkans

Orientation bibliographique

Babault, S., Grabowska M. et Rivens Mompean A. (2022). « Apprentissage formel et informel des langues : quelles articulations ? », *Les Cahiers de l'Acedle*, n°20-1.

Berré, M., Goes, J., Kalinowska, I.-M. et Piron, S. (dir.) (2022). « Grammaires scolaires du français et traditions nationales : histoire, enjeux et perspectives au sein de la francophonie du Nord », *Le Langage et l'Homme*, n° 571.

Besse, H. (2000). *Propositions pour une typologie des méthodes de langues*. Thèse pour l'obtention d'un Doctorat d'État en Lettres et Sciences Humaines. Université Paris VIII.

Chiss, J. L. (dir.) (2006). *Charles Bally (1865-1947) Historicité des débats linguistiques et didactiques*. Louvain-Paris : Éditions Peeters.

Chiss, J.L. (2016). *De la pédagogie du français à la didactique des langues : les disciplines, la linguistique et l'histoire*. Paris : Éditions de l'École polytechnique.

Laurens, V. (2020). *Le français langue étrangère, entre formation et pratiques. Construction de savoirs d'ingénierie*. Paris : Didier.

Reznikow, St. (2002). *Francophilie et identité tchèque (1848-1914)*. Paris : Honoré Champion.

Rosanvallon, P. (1990). *L'État en France de 1789 à nos jours*. Paris : Le Seuil.

« Thèses » (1929). Thèses présentées au Premier Congrès des philologues slaves, *Travaux du Cercle linguistique de Prague I*, 5-29.

Les propositions doivent parvenir aux organisateurs pour le 31 octobre 2025. Elles doivent inclure :

∞ Nom et prénom :

∞ Affiliation institutionnelle (le cas échéant) :

∞ Adresse électronique :

∞ Résumé (500 mots hors bibliographie – 5 titres maximum ; rédigé en français ou en anglais) :

Merci d'envoyer vos résumés par e-mail en pièce jointe (en format Word) à l'adresse sihfles2026@ff.jcu.cz avant le 31 octobre 2025.

Les notifications d'acceptation seront envoyées avant le 31 décembre 2025.

La langue de communication principale est le français, mais il est possible de présenter en anglais également. Les frais d'inscription au colloque seront communiqués prochainement. Une réduction est prévue pour les étudiants et pour les membres de la Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde (<https://www.sihfles.org>).

Pour toute demande d'informations complémentaires, veuillez utiliser l'adresse sihfles2026@ff.jcu.cz.

Responsables : M. Ondřej Pešek (onpesek@pf.jcu.cz), Mme Olga Nádvořníková (Olga.Nadvornikova@ff.cuni.cz), Mme Alice Burrows (alice-helene.burrows@sorbonne-nouvelle.fr), M. Gérard Vigner (g.vigner@noos.fr) et M. Michel Berré (michel.berre@umons.ac.be).
